



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

Dossier suivi par : Amélia MARTINENGI

Tél. : 04.95.32.25.37

Fax : 04.95.31.51.23

Mail : a.martinengi@inao.gouv.fr

N/Réf : AM/EC/301121

Objet : Modification simplifiée n° 4
PLU SARI-SOLENZARA

**Monsieur le Maire
Mairie de SARI-SOLENZARA
20145 SARI-SOLENZARA**

Biguglia, le 30 novembre 2021

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 10 novembre 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier comprenant le projet de modification simplifiée n° 4 du PLU de SARI-SOLENZARA.

Cette commune est retenue dans l'aire géographique des SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) ci-dessous :

- AOP (Appellation d'Origine Protégée) "Brocciu corse" / "Brocciu" ;
- AOP "Coppa de Corse" / "Coppa de Corse – Coppa di Corsica", "Lonzo de Corse" / "Lonzo de Corse – Lonzu" et "Jambon sec de Corse" / "Jambon sec de Corse – Prisuttu" pour la partie de la commune supérieure à 80 mètres d'altitude ;
- AOP "Huile d'Olive de Corse" / "Huile d'Olive de Corse - Oliu di Corsica" ;
- AOP "Miel de Corse – Mele di Corsica" ;
- AOP "Vin de Corse" ou "Corse - Porto Vecchio" avec une aire parcellaire délimitée pour la production de raisins qui recouvre 109 hectares du territoire communal ;
- IGP (Identification Géographique Protégée) "Pomelo de Corse" ;
- IGP viticoles "Ile de Beauté" et "Méditerranée".

Ce projet de modification simplifiée a pour objectif de modifier le règlement de la zone U1 du PLU approuvé, en ce qui concerne la distance d'implantation des constructions par rapport aux limites et des ajustements mineurs de l'aspect extérieur des constructions.

Ce projet n'a pas d'incidence sur les espaces agricoles de la commune et sur les SIQO susmentionnés, la zone U1 étant déjà urbanisée et située au centre-ville de la commune.

Aussi, l'INAO n'émet pas d'opposition à l'encontre du projet de modification simplifiée n° 4 du PLU de la commune de SARI-SOLENZARA.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial Sud-est
Emmanuel ESTOJR

Copie : DDTM2A